

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 2

Nachruf: René Bovey
Autor: N.S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisse-ONU arguments nouveaux ?

C'est en 1977 que le Conseil fédéral a déclaré pour la première fois avoir acquis la conviction qu'une adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU) est souhaitable. La même année, les Chambres fédérales ont approuvé les conclusions du Conseil fédéral, le Conseil national ayant même demandé que le message d'adhésion lui soit soumis « dans les meilleurs délais possibles ». Ces délais, nous y sommes. Le Conseil fédéral a mis un point final à ce message, dont on devrait connaître la teneur d'ici quelques semaines.

Créée au lendemain de la dernière guerre mondiale afin de préserver les peuples du fléau de la guerre, l'ONU poursuit avec le succès que l'on sait, quatre buts essentiels : maintien de la paix et de la sécurité internationales, développement entre les nations de relations fondées sur le respect du principe de l'égalité de droit des peuples, coopération internationale et enfin volonté d'être un forum international. A ce jour, tous les pays sont membres de l'ONU, sauf les deux Corée, la Chine non-communiste — elle en fut exclue — et la Suisse.

On connaît depuis plusieurs années les principaux arguments du Conseil fédéral pour notre adhésion. A l'origine, notre pays est resté à l'écart de l'ONU en raison de sa neutralité. Les fondateurs de l'ONU, à savoir les puissances victorieuses de la guerre, avaient laissé entendre que la neutralité n'était pas compatible avec certaines obligations de la Charte des Nations Unies. Dans les années 50, toutefois, la neutralité a pris une signification nouvelle à la suite de l'admission d'Etats neutres comme la Suède et l'Autriche. Au début, la Suisse jouissait d'une certaine compréhension, ce qui n'est manifestement plus le cas aujourd'hui où un nombre croissant d'Etats mettent en cause notre situation particulière. Le Conseil fédéral pense que l'attitude des Etats membres de l'ONU de plus en plus critique à notre égard, a des répercussions toujours plus perceptibles. L'ONU ne saurait être qualifiée d'idéale. Cette organisation est marquée par les défauts qui sont propres aux hommes et à leur société. Elle est toutefois le seul et unique forum où se retrouvent les représentants de tous les Etats, qui s'efforcent de construire un avenir meilleur pour les peuples. En tant que non-membre — nous ne sommes qu'observateurs au même titre que l'OLP ou la SWAPO — la Suisse est exclue d'un pro-

cessus de décision indiscutable où nos propres intérêts sont souvent en jeu. La crédibilité de notre politique, pense le Conseil fédéral, sera mise en cause si nous continuons, en dépit de notre non-appartenance, à vouloir toujours jouer un rôle là où nous pouvons trouver des avantages directs.

Enfin, en devenant membre de l'ONU, notre pays serait appelé à participer de façon constructive à la solution des problèmes de notre temps.

Telles sont quelques-unes des idées du Conseil fédéral. Nul doute que le message que l'on attend avec impatience en contiendra d'autres, plus percutantes encore. Car à défaut d'arguments vraiment nouveaux, le Conseil fédéral, et plus tard les Chambres, auront de la peine à persuader peuple et cantons de la nécessité de conclure un mariage de raison avec une organisation dont la politique inquiète et agace l'opinion publique de ce pays.

Bernard Eggler



† René Bovey

Nous avons la profonde tristesse d'annoncer la mort de René Bovey, survenue le 14 janvier, après de longs mois de souffrance. Profondément libéral, René Bovey était notre collaborateur politique depuis plusieurs années. Ses chroniques étaient vivement appréciées, agaçaient parfois certains de nos compatriotes ce qui prouve la qualité d'un journaliste engagé. Elles se caractérisaient toujours par un souci d'information qui ne déviait jamais de sa ligne politique. Il appréciait le *Messenger Suisse* car il y a plusieurs années, il devait être proche de nous ayant été en poste au S.S.E. où il dirigeait notamment la rédaction française de l'« *Echo* ». Licencié ès lettres, il fut successivement correspondant des journaux romands et allemands à Rome de 1934 à 1938.

De 1939 à 1944 il enseigna à l'Ecole supérieure de Commerce de Lausanne ainsi qu'à l'Université. Délégué au Comité international de la Croix Rouge en Allemagne et en Autriche, R. Bovey revint en Suisse pour diriger le bureau genevois de l'Agence européenne de Presse. Il déploya à nouveau des activités au C.I.C.R., notamment au cours des événements de Budapest. Au début de 1966, il devint vice-directeur de la Correspondance politique.

A sa femme qui l'a soigné avec tant de dévouement pendant plusieurs mois, nous adressons nos condoléances les plus sincères. Qu'elle trouve dans le souvenir de son mari, réconfort et sérénité.

N. S.

Entrée de la Suisse à l'ONU Comité d'opposition

En vue des prochaines discussions concernant l'entrée de la Suisse à l'ONU, proposée par le Conseil fédéral, un Comité d'opposition s'est constitué. Il se propose d'« informer les citoyens sur les dangers d'une telle solution pour l'avenir de notre pays, plus particulièrement la neutralité ».

Ce « Comité d'action contre l'entrée à l'ONU » est présidé par le Conseiller aux Etats Hubert Reymond (libéral) et les Conseillers nationaux Christoph Blocher (UDC), Otto Fischer (radical), Joseph Iten (PDC) et Heinrich Schalcher (parti évangélique).